

**Financement**

Formation professionnelle initiale  
Sous statut scolaire lycée / supérieur

**Organisme responsable et contact**

UNIV. DE POITIERS  
05.49.45.30.00

**Accès à la formation****Publics visés :**

Élève sous statut scolaire

**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

-

**Prérequis pédagogiques :**

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

**Objectif de la formation**

Diplôme professionnel de niveau 6 (bac + 3), le BUT MP (mesures physiques) forme des techniciens supérieurs et des cadres intermédiaires qui réalisent et exploitent des mesures pour les grandes entreprises et les principaux laboratoires, dans les secteurs de l'énergie, des transports, des matériaux, de l'environnement, du biomédical et des métiers du son. Ces mesures font appel à un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la physico-chimie, des matériaux, de l'électronique, de l'informatique ainsi qu'à des compétences centrées sur l'instrumentation, le contrôle industriel et la métrologie. En BUT MP, les étudiants suivent un enseignement scientifique fondamental comprenant la physique générale (électricité, électronique, mécanique, optique, conversion d'énergie, transferts thermiques), la chimie (les matériaux, les méthodes d'analyses chimiques), l'informatique, les outils mathématiques et statistiques, enfin les enseignements spécialisés suivants : techniques du vide, optique, vibrations, acoustique, capteurs, chaînes de mesures, acquisition et traitement de données en électronique, traitement du signal, automatique, semi-conducteur, méthodes d'analyse physico-chimiques... Ils sont, en outre, formés à utiliser des matériels professionnels dans le cadre de travaux pratiques. Le BUT MP se décline en trois parcours de spécialisation, à choisir au 3e semestre de la formation : techniques d'instrumentation ; matériaux et contrôles physico-chimiques ; mesures et analyses environnementales. Le parcours mesures et analyses environnementales est orienté vers la réalisation de mesures dans un contexte de recherche et développement en milieu industriel et en laboratoire. Après le BUT MP, les diplômés s'insèrent dans l'encadrement technique industriel (instrumentation, contrôle, recherche et développement, etc.).

**Contenu et modalités d'organisation**

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP4-MESRI-26-5-2022/15/0/spe617\\_annexe17\\_1426150.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP4-MESRI-26-5-2022/15/0/spe617_annexe17_1426150.pdf)

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

**Validation(s) Visée(s)**

**BUT spécialité mesures physiques parcours mesures et analyses environnementales**  
**- Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)**

**Et après ?**

Suite de parcours

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00600983</b>	du 01/09/2025 au 30/06/2028	Châtelleraut (86)	<b>IUT</b>		Non éligible	